

## **Le dossier de crédit**

Vous a-t-on déjà refusé un prêt sans que vous ne compreniez pourquoi? Saviez-vous qu'un prêt peut être refusé en raison de votre cote de dossier de crédit ou simplement en raison d'une erreur ?

### **Votre pointage de crédit**

Votre dossier de crédit contient des informations sur votre passé financier. Il est utilisé par les prêteurs lors d'une demande de prêt. L'analyse de votre dossier de crédit, aidera le prêteur dans sa décision d'accepter ou de refuser le prêt demandé.

Votre dossier de crédit est créé lors de la première demande de crédit. On y retrouve plusieurs informations personnels dont votre nom, un suivi de vos adresses domiciliaires, votre emploi actuel, vos emplois précédents ainsi que votre salaire. On y consigne également des renseignements financiers, notamment sur :

- > Votre hypothèque;
- > Des faillites ou des saisies dont vous avez été l'objet;
- > Vos comptes bancaires (par exemple les chèques « sans provision » que vous avez faits);
- > Le crédit dont vous disposez (cartes de crédit, marges de crédit et prêts);
- > Les dettes que vous n'avez pas remboursées et qui ont été soumises à une agence de recouvrement;
- > Le respect de vos échéanciers de paiement.

Tous ces renseignements permettront aux agences de crédit de vous créer un profil en tant que payeur. En effet, l'analyse de ces informations leur permettra de vous attribuer un pointage de crédit indiquant le risque que vous représentez pour un prêteur. Vous obtenez des points pour les transactions que vous effectuez et qui démontrent aux prêteurs que vous savez utiliser les instruments de crédit de façon responsable tandis que vous perdez des points pour les transactions qui démontrent que vous avez du mal à gérer le crédit. Votre pointage de crédit évoluera donc au fil du temps.

Au Canada, les deux principales agences de crédit sont Équifax Canada et TransUnion. Pour vous catégoriser comme emprunteur, elles utilisent un nombre de trois chiffres, le pointage de crédit. Plus le nombre est haut, plus le risque de crédit est faible, le meilleur pointage étant de 900 points. Plus précisément, le pointage de crédit d'Équifax Canada varie entre 280 et 900 alors que celui de TransUnion oscille entre 300 et 900. Le pointage de crédit est un facteur très important, mais ce n'est pas le seul facteur dont les prêteurs tiennent compte. Votre revenu, votre emploi et vos actifs peuvent également entrer en ligne de compte.

**Astuce :**

- > L'important pour conserver un bon dossier de crédit est de toujours faire ses paiements à temps. Dans l'éventualité où vous n'êtes pas en mesure de le faire, essayez au moins de faire le paiement minimum.
- > Limitez les demandes de crédit répétitives durant une courte période de temps.

**Erreurs dans votre dossier de crédit**

Malheureusement, des erreurs peuvent parfois se glisser dans votre dossier de crédit. Si vous croyez que votre dossier de crédit contient une ou des erreurs, voici ce que vous devez vérifier :

- > Les erreurs dans vos renseignements personnels.
- > Les erreurs concernant vos comptes de carte de crédit et de prêt.
- > La présence de renseignements défavorables sur vos comptes.
- > Les renseignements sur des comptes que vous n'avez jamais ouverts, et qui pourraient être un signe de vol d'identité.

Pour corriger une erreur ou retirer une information qui serait périmée dans votre dossier, il faut remplir le formulaire de mise à jour disponible sur le site internet d'Équifax ou de TransUnion. Ensuite, il faut envoyer le formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de crédit en fournissant des preuves telles que les relevés de transactions, les factures...

De plus, vous avez le droit de demander qu'une copie révisée de votre dossier de crédit soit envoyée aux personnes qui ont récemment accédé à votre dossier. Tout refus du bureau de crédit de corriger les informations devra être fait par écrit. Il est à noter que c'est la *Commission d'accès à l'information du Québec* qui est compétente pour examiner toute mécontente.

**Pour tous renseignements**

Les informations composant votre dossier de crédit sont contenues dans les banques de données d'Equifax Canada et de TransUnion. Pour plus de renseignements ou pour avoir accès à votre dossier de crédit, veuillez-vous référer aux liens ci-dessous.

**Équifax Canada**

**Par téléphone :** 1 800 465-7166

**Par Internet :** [www.equifax.ca](http://www.equifax.ca)

**TransUnion**

**Par téléphone :** 1-877-713-3393

**Par internet :**

[https://www.transunion.ca/ca/personal/creditreport/consumerdisclosure\\_fr.page](https://www.transunion.ca/ca/personal/creditreport/consumerdisclosure_fr.page)

**IMPORTANT**

Avec Équifax, vous pouvez demander votre historique de crédit en imprimant le formulaire de demande sur leur site internet. Vous devez par la suite envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur (toutes les informations sont inscrites sur le formulaire en question). Pour ce qui est de TransUnion, vous pouvez obtenir une copie de votre dossier de crédit par la poste, en personne ou par téléphone. Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Attention, cette demande vous permettra d'obtenir gratuitement l'historique de votre dossier de crédit et non votre pointage de crédit. Pour obtenir votre pointage de crédit, une demande doit être faite par leurs sites internet ou par téléphone, des frais seront alors applicables.

Pour plus d'informations sur le dossier de crédit, rendez-vous sur le site internet de l'Agence de la consommation en matière financière au Canada (<http://www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/ressources/publications/creditPrets/Pages/home-accueil.aspx>).